#### **Contact inscription**:

 ${\it Jefferson RABENDA-jefferson.} rabenda@villeurbanneha. fr$ 

PROCEDURE D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION (A LIRE ATTENTIVEMENT) : AUCUN dossier ne sera traité sans règlement et sans le retour d'un dossier complet !

## RENOUVELLEMENT

<u>Attention : les licenciés devront eux-mêmes entrer les informations et scanner les documents sur</u> Gest'Hand pour faciliter les démarches administratives du club.

- 1) Je participe à la journée d'accès aux équipes durant les périodes d'accès
- 2) Le club me confirme ou non mon intégration au sein du VHA
- 3) En cas d'intégration, vous allez recevoir un mail de Gest'Hand : cliquez dans ce mail sur « compléter le formulaire ». LA PHOTO, LA PIÈCE D'IDENTITÉ DE LA SAISON DERNIÈRE sont conservées, excepté si elles sont trop anciennes. Un contrôle sera effectué lors de la validation de la licence.

Le CERTIFICAT MEDICAL peut être remplacé par le questionnaire de santé pour les mineurs. (Modèle ci-après)

Bien vérifier la date du certificat qui est valable <u>trois ans</u> pour les majeurs, attention à bien fournir le certificat de la Fédération avec la mention « apte à la pratique du handball en compétition » s'il est nécessaire de le mettre à jour, sinon un questionnaire de santé (différent de celui des mineurs) doit être utilisé.

Il ne reste qu'à fournir en ligne l'attestation médicale (différente pour mineurs/majeurs) et l'autorisation parentale pour les mineurs. (à numériser en PDF/ PNG ou JPG) ou à signer directement en ligne.

#### Attention à ne pas décocher l'assurance fédérale car elle est comprise dans le prix de la licence

4) Une fois que vous avez fini d'intégrer vos documents sur Gest'Hand, merci de suivre le lien de paiement HELLOASSO :

https://www.helloasso.com/associations/villeurbanne-handball/adhesions/adhesions-2025-2026

Nous vous invitons à utiliser cette solution dans la mesure du possible pour faciliter le traitement.

Attention: lors du paiement, HelloAsso vous demandera si vous souhaitez en plus du prix de la licence faire un don à HelloAsso: vous pouvez bien entendu le refuser.

- 5) Après contrôle du club des pièces, et du bon paiement vous recevrez votre licence.
- 6) Ensuite, lors des permanences, vous nous transmettrez :
- la carte Pass'Région (si vous en êtes bénéficiaire);
- Le Pass Sport (si vous en êtes bénéficiaire);
- le règlement de la cotisation à l'ordre du VHA, si le paiement n'a pas été effectué en ligne (dans ce cas uniquement, possibilité de régler en 3 chèques avec une date limite d'encaissement au 31/12/2025).

LA RENTRÉE GLOBALE DU CLUB AURA LIEU LA SEMAINE DU 1er SEPTEMBRE 2025



# DANS LE CAS D'UNE PREMIÈRE INSCRIPTION OU D'UNE MUTATION

## INSCRIPTION

- 1) Je participe à la journée d'accès aux équipes durant les périodes d'accès
- 2) Le club me confirme ou non mon intégration au sein du VHA
- 3) En cas d'intégration, Le club vérifie mes informations et m'envoie un mail Gest'Hand pour valider mon adresse Email.
- 4) Vous allez recevoir ensuite un nouveau mail de Gest'Hand. Cliquez dans ce mail sur « compléter le formulaire ».

J'intègre l'ensemble des pièces demandées :

Le CERTIFICAT MEDICAL peut être remplacé par le questionnaire de santé pour les mineurs. (modèle ciaprès)

Attention bien fournir le certificat de la Fédération pour les majeurs avec la mention « apte à la pratique du handball en compétition ». (modèle ci-après)

l'attestation médicale et l'autorisation parentale pour les mineurs. (à numériser en PDF/ PNG ou JPG). Où à signer directement en ligne.

La photo et la pièce d'identité (recto)

#### Attention à ne pas décocher l'assurance fédérale car elle est comprise dans le prix de la licence

5) Une fois que vous avez fini d'intégrer vos documents sur Gest'Hand, merci de suivre le lien de paiement HELLOASSO :

https://www.helloasso.com/associations/villeurbanne-handball/adhesions/adhesions-2025-2026

Nous vous invitons à utiliser cette solution dans la mesure du possible pour faciliter le traitement. Attention: lors du paiement, HelloAsso vous demandera si vous souhaitez en plus du prix de la licence faire un don à HelloAsso: vous pouvez bien entendu le refuser.

- 6) Après contrôle du club des pièces, et du bon paiement vous recevrez votre licence.
- 7) Ensuite, lors des permanences, vous nous transmettrez :
- 8) la carte Pass'Région (si vous en êtes bénéficiaire);
- 9) Le Pass Sport (si vous en êtes bénéficiaire);
- 10) le règlement de la cotisation à l'ordre du VHA, si le paiement n'a pas été effectué en ligne (dans ce cas uniquement, possibilité de régler en 3 chèques avec une date limite d'encaissement au 31/12/2025).

LA RENTRÉE GLOBALE DU CLUB AURA LIEU LA SEMAINE DU 1er SEPTEMBRE 2025



## MUTATION

Remise du dossier complet au siège du VHA durant les périodes de permanences dédiées à cet effet et qui comprend :

- 1) le bordereau d'adhésion saison 2025-2026;
- 2) le certificat médical de la FFHB (modèle ci-après), avec la mention « apte à pratiquer le handball en compétition » ou l'attestation médicale pour les mineurs ;
- 3) l'autorisation parentale FFHB (si mineur), les autorisations du club et la décharge de responsabilité de transport (si mineur) ;
- 4) La Charte du club dûment remplie et signée ; (\*)
- 5) Une copie recto-verso du Pass'Région et ou Pass Sport ;(le cas échéant)
- 6) Une photo d'identité récente;
- 7) Une copie de la carte d'identité;
- 8) Le règlement de la cotisation :
- Espèces en une seule fois
- Chèque(s) à l'ordre du VHA (Possibilité de paiement en 3 fois sans frais avec une date limite d'encaissement au 31/12/2025).

Un chèque pour le règlement des frais de mutation qui sont intégralement reversés aux instances fédérales (montant selon la catégorie d'âge) :

moins de 12 ans	gratuit
entre 12 et 16 ans	175€
plus de 16 ans	285 €



## **IMPORTANT / LES MUTATIONS**

### Période de mutation :

- du 01 juin 2025 au 31 juillet 2025 La FFHB définit la fin de la période de mutation.

Le pratiquant mute dans cette période : il n'a pas de justificatif à fournir.

### **Mutation hors période :**

Au-delà du 31 juillet 2025 :

<u>Cas N°1</u>: **Mutation d'un enfant qui suit ses parents et qui change de région**Fournir une attestation employeur + justificatif de domicile (à intégrer sur Gest'Hand)
Fournir une lettre de sortie du club sortant (à intégrer sur Gest'Hand)

2 La mutation est remboursée a posteriori par la Ligue.

#### Cas N°2: Mutation professionnelle

Fournir une attestation employeur + justificatif de domicile (à intégrer sur Gest'Hand) Fournir une lettre de sortie du club sortant (à intégrer sur Gest'Hand)

2 La mutation est payante.

<u>Cas N°3</u>: Le pratiquant change de club / Le pratiquant arrive dans un nouveau club Fournir une lettre de sortie du club sortant (à intégrer sur Gest'Hand)

2 La mutation est payante.



#### DATES DES PERMANENCES AU BUREAU DU VHA

- vendredi 11 juillet de 8h30 à 12h00
- mercredi 16 juillet de 13h00 à 20h00
- samedi 19 juillet de 14h30 à 17h00
- mercredi 23 juillet de 8h30 à 12h00
- vendredi 25 juillet de 8h30 à 12h00
- Mercredi 27 août de de 13h00 à 20h00

#### Rappel:

> La validation et l'établissement de la licence définitive via le logiciel fédéral entraîne le paiement complet de la licence aux conditions proposées.

De ce fait, aucun remboursement demandé après l'édition de celle-ci ne pourra être effectif pour quelque somme que ce soit et pour quelque raison que ce soit.

> Tout dossier incomplet ou non payé vous sera retourné et l'accès à l'entraînement pourra être refusé par les responsables d'équipe.

Pour des raisons de sécurité, seul(e)s les joueurs et joueuses disposant d'une licence pourront participer aux entraînements.



NOM *(du licencié(e))	PRÉNOM *:		
Date de naissance* (JJ/MM/AAAA) : // Sexe * : F O M O  Ville de naissance* : Département de naissance* (Ex : 38 pour Isère) :			
Adresse complète du licencié(e)* :			
Code postal*: Ville*:			
<u>Téléphone</u> : domicile* :			
<u>Email</u> *(important) :			
être lisible et consulté souvent, nous l'utiliserons pou			
la saison.	– AMBIDEXTRE TAILLE (en cm) :		
- <u>LATERALITE</u> . GAOCHER (ERE)- DROTTER(ERE) <sup>.</sup> -ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :			
Tous les champs précédés d'un * sont obligatoires pou			
Si le licencié (e) est mineur (e) (obligatoire) :			
NOM DE L'ADULTE RESPONSABLE*	PRÉNOM		
Père	Mère		
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		
Adresse :	Adresse :		
CP :Ville :	CP :Ville :		
Profession:	Profession :		
	7/1		
Tél:	Tél :		
Portable :	Portable :		
@:	@:		
Cochez la case, si le licencié(e) souhaite	devenir arbitre pour la saison 2025-2026		
PASS'Région : €			
	Possibilité de payer en 3 fois sans frais date limite d'encaissement 31/12/2025)		
S. reque o consumon.			
Je souhaite payer une partie de mon ad	lhésion avec le PASS'Région N°		
Je souhaite obtenir une facture (pour u	n remboursement CE		



## **TARIFS SAISON 2025-2026**

Catégorie	Année de naissance	Cotisation Garçons*	Cotisation Filles (renouvellement)	Cotisation Filles (nouvelle licence)
Baby-hand (mixte)	2021-2020	172€	172€	172€
Mini-hand (mixte)	2019/2018/2017	263€	263 €	263€
Moins de 11	2015/2016	313€	244 €	244 €
Moins de 13	2013/2014	324€	272 €	272€
Moins de 15	2011/2012	339€	214 €**	299 €***
Moins de 17 et 18	2010/2009/2008	356€	242 €**	327 €***
Senior	2007 et avant	356€	260 €**	345 €***
Loisir compétition (mixte)	2007 et avant	233€	233€	233€
Loisir (mixte)	2007 et avant	255€	255€	255€
Handfit		151€	151€	151€
Dirigeant – Parent référent	2007 et avant	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Dirigeant – Membre du CA	Licence de soutien au club	76 €	76€	76€

<sup>\*</sup> Le pack club (sac à dos + short + chaussettes + sweat VHA + gourde) est inclus dans la licence pour l'ensemble des garçons, l'ensemble des équipes mixtes et les féminines (jusqu'à moins de 13 inclus)

Pour le handfit : un pack (t-shirt + gourde + sac à dos) est inclus dans la licence.

Chaque équipe doit avoir au minimum trois parents-référents licenciés dirigeants. (licence offerte pour 3 parents-référents)

Une formation « table de marque » sera organisée en début de saison.

<sup>\*\*</sup> L'équipement est à conserver de la saison 2024/2025 pour les renouvellements de licences.

<sup>\*\*\*</sup> L'équipement pour les nouvelles licences est composé d'un maillot d'échauffement, maillot de match personnalisé, short et chaussettes. (de moins de 15 jusqu'aux seniors)

#### Réductions

- Pass'Région (Région Auvergne-Rhône-Alpes) à destination des lycéens ou étudiants âgés de 15 à 25 ans :
   Réduction de 30 €, à vous faire rembourser par le club dans un second temps lorsque vous aurez un justificatif. Comme précisé dans les modalités d'inscription, une copie du Pass'Région est à transmettre au club + RIB pour remboursement.
- Pass'Sport (pour les personnes éligibles vous recevrez un papier à transmettre au club):
   Réduction de 70 €, à vous faire rembourser par le club dans un second temps lorsque vous aurez un justificatif. Comme précisé dans les modalités d'inscription, une copie du Pass'Sport est à transmettre au club + RIB pour remboursement.
- Famille nombreuse :

2 licences : 15€ de réduction sur le montant total (code réduction HelloAsso = L2) 3 licences : 30€ de réduction sur le montant total (code réduction HelloAsso =L3) 4 licences : 45€ de réduction sur le montant total (code réduction HelloAsso = L4)

Ces réductions peuvent être cumulatives selon la structure de votre foyer et le nombre de licenciés au sein de votre foyer

ATTENTION pour les inscriptions multiples : LES SAISIR INDIVIDUELLEMENT SUR HELLOASSO et les payer individuellement et non globalement (si vous bénéficiez d'un code promo applicable il devra être indiqué sur une seule de vos demandes licences)



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VHA ( à retourner signé)

En accord avec les préconisations de l'Institut National de la Langue Française (\*) relatives à la neutralisation grammaticale du genre, les termes « licencié », « joueur », « pratiquant » et ceux désignant toutes fonctions au sein de la ligue sont utilisés à titre générique et désignent aussi

bien une licenciée qu'un licencié, une joueuse qu'un joueur, une pratiquante qu'un pratiquant, une présidente qu'un président, une administratrice qu'un administrateur, ...

(\*) « Femme, j'écris ton nom...Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions »

#### Entraînements et matchs

Le joueur s'engage à participer à tous les entraînements prévus dans sa catégorie et aux matchs programmés pour la saison en cours, et à respecter les horaires. Si le joueur est mineur, ses parents s'engagent à ce que leur enfant participe à tous les entraînements prévus dans sa catégorie et aux matchs programmés pour la saison en cours, et d'en respecter les horaires.

En fonction du groupe d'entraînement qui sera déterminé par les responsables techniques du club, les entraînements sont susceptibles de se dérouler sur 4 sites différents : les Gratte-Ciel, le Tonkin, le nouveau gymnase Gratte-Ciel Centre, et le gymnase du Collège Jean Vilar. Les joueurs devront donc se rendre sur le site déterminé par l'entraîneur du collectif.

Lors des rencontres à l'extérieur, les parents s'engagent à accompagner leur(s) enfant(s) au point de rendezvous fixé par l'entraîneur. Le transport sera assuré par les parents des joueurs sélectionnés. Le transporteur s'oblige à vérifier que son assurance automobile couvre les personnes transportées. Le covoiturage sera organisé au point de rendez-vous ou au préalable avec le parent référent de l'équipe.

Les parents ou les personnes déposant les enfants pour les entraînements ou les matchs doivent s'assurer de la présence d'un responsable du club dans l'enceinte du lieu d'entraînement. Le cas échéant, ils doivent attendre son arrivée avant de repartir. A la fin des entraînements et des matchs, les parents doivent venir chercher leur(s) enfant(s) dans la salle, en présence de l'entraîneur.

Pour le bon déroulement des entraînements et des compétitions, les absences doivent être justifiées et transmises à l'entraîneur, la semaine précédant l'absence (sauf cas de force majeure : maladie, etc.).

Toute personne devant porter des lunettes de vue pour s'entraîner ou jouer doit être dotée de lunettes adaptées à la pratique du sport, celles-ci pouvant être prescrites par votre médecin en conformité avec les règles précisées par la FFHB.

#### Règles de bonne conduite :

Le joueur s'engage à respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition, ainsi que l'interdiction de fumer dans l'enceinte du gymnase. Toute détérioration du matériel causé par le licencié sera à sa charge.

Pendant les rencontres, le licencié doit respecter les arbitres, l'adversaire, ses partenaires et les responsables de l'association.

L'association se réserve le droit d'exclure définitivement un adhérent s'il ne respecte pas ces règles de bonne conduite.

Toute sanction financière prononcée par une commission de discipline à la suite d'un comportement répréhensible lors d'un match sera à la charge du licencié.

SIGNATURE :

Date:



## Charte du VHA 2025/2026

L'association VHA, en tant que club sportif et avec ses dirigeants et ses entraı̈neurs, a des missions constituant sa spécificité :

- Une fonction éducative : l'activité physique constitue un excellent instrument pour équilibrer la formation et le développement humain des personnes à tout âge ;
- Une fonction de santé publique : l'activité physique offre l'occasion d'améliorer la santé des citoyens et de lutter contre certaines maladies ;
- Une fonction sociale : le sport représente un outil approprié pour promouvoir l'esprit sportif et le respect, pour lutter contre l'intolérance, le racisme et la violence, et pour favoriser l'intégration des personnes handicapées ;
- Une fonction ludique : la pratique sportive représente une composante importante du temps libre et du divertissement individuel et collectif ;
- Une fonction "formation et responsabilité" : tout(e) licencié(e) a la possibilité de s'investir au sein du club et d'accéder à des formations spécifiques.

Respecter les valeurs fondamentales du handball :

#### 1. Le respect

- Se respecter soi-même et respecter ses partenaires et adversaires.
- Respecter les règles du jeu, les arbitres, les techniciens, le public et les équipements.
- Permettre à chacun de pratiquer sa passion dans les meilleures conditions.

#### 2. La solidarité

- Construire une identité « hand » à travers l'appartenance à une équipe et à un club. Construire un esprit de corps et de groupe.
- Développer l'entraide et le soutien sur le terrain et dans la vie.

#### 3. La tolérance

- Permettre l'expression des différences.
- Laisser s'exprimer les talents dans la pluralité.
- Permettre à tous de progresser et de se réaliser sans discrimination.

#### 4. L'engagement

- Participer aux prises de responsabilités.
- Développer le don de soi, pour son équipe et pour son club.
- Être assidu, ponctuel et persévérant dans sa pratique quotidienne.

#### 5. La combativité

- Cultiver la détermination, l'engagement, dans ses actions sur le terrain.
- Lutter contre l'esprit de renoncement.

#### 6. La convivialité

- Accueillir les adversaires, les arbitres, les parents et les supporters.
- Développer la vie du club, l'esprit convivial et festif.
- Partager cet état d'esprit avec les parents.

#### 7. L'esprit sportif

- Être loyal et équitable envers autrui.
- Refuser toutes formes de tricherie dont le dopage.
- Être exemplaire et généreux.
- Rester humble dans la victoire et digne dans la défaite.

Signature de l'adhérent, précédée de la mention "lu et approuvé" :

A:	Le,	
----	-----	--

# <u>Déjà signé via gesthand (à retourner au club en cas de non acceptation gesthand)</u>

Je soussigné(e), Mme, M Villeurhanne Handhall Association ou Responsable	Joueur(se) au VHA- le légal de l'enfant :
déclare avoir préalablement été destinataire et pi	
- du règlement intérieur et en accepter le	
- des lieux et horaires d'entraînement	
- des tarifs	
- de la fiche équipement et de la boutiqu	ie
autorise le VHA- Villeurbanne Handball Associat	cion à utiliser : mes coordonnées, mon image, l'image de mon nts concernant la pratique du handball au sein du VHA et la
Fait à le/	Signature :
<b>%</b>	<u> </u>
Je soussigné(e), Mme, M.	Responsable légal de
l'enfant mineur:	Catégorie :
☐ En présence d'un adulte désigné ci-dessous ou  Fait à	/ Signature
	NSABILITE TRANSPORT MINEUR
Je soussigné(e), Mme, M. (*): de l'enfant mineur:demeurant	Responsable légal
Téléphone Portable :	Téléphone Fixe :
de conduire de plus de 3 ans ou qu'il soit jeune d	l'un entraîneur ou d'un bénévole, qu'il soit titulaire d'un permis conducteur, y compris en conduite accompagnée) susceptible sonnel dans le cadre des activités sportives du VHA
Fait à, le (Précédé de la mention « lu et approuvé, bon pou	Signature du représentant légal ur décharge)



# AUTORISATION PARENTALE 2025-2026

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.			
Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :			
Nom et prénom du représentant légal :			
Nom du club :			
Date (jj/mm/aaaa):			
Signature :			

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

L, rue Daniel Costantini, CS 90047 T. +33 (0)1 SE 70 72 72 | The Sittlandball int 94.046 CR ETELL Cedex F. +33 (0)1 SE 70 73 60 | www.ffbandball.ift



# QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR 2025/2026

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FFHandball *, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après.				
Dans le respect du secret médical, je conserve strictement p remettre la présente attestation au club au sein duquel je soll				
J'ai répondu NON à chacune des rubriques du questionnaire	J'ai répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire			
dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence	dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball			
Nom et prénom du licencié mineur :				
Attestation du représentant légal				
Nom et prénom du représentant légal :				
Date (jj/mm/aaaa) :				
Signature :				
* Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.				

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL



Conformément à la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 publiée au JO le 8 décembre 2020

### Questionnaire de santé

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.  Tu es une fille un garçon Ton âge : ans			
Depuis l'année dernière	OUI	NON	
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		-	
As-tu été opéré(e) ?			
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?			
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?			
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?			
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		1	
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?			
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?			
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?			
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?			
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		-	
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?			
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)			
Tu te sens très fatigué(e) ?			
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		12	
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?			
Tu te sens triste ou inquiet ?			
Pleures-tu plus souvent ?			
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		-	
Aujourd'hui			
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?			
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?			
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?			
Question à faire remplir par tes parents			
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?			
Étes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?			
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)			

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

FEDERATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 T. -33 (0)156 70 72 72 | #fbb@ffhandball.net: 94046 CRETELL Cedex F. +33 (0)156 70 73 00 | #www.ff-handball.org



# ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ pour le renouvellement de ma licence Handball

(ne concerne que les licenciés majeurs 2025-2026)

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé QS-SPORT.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

J'ai répondu NON à chacune des rubriques du questionnaire	J'ai répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire
dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence	dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball
Je reconnais avoir pris connaissance des disposit relatives au certificat médical (article 30.2 des règle règlement médical), disponibles sur la page vie fédérale	ments généraux et articles 9 à 16 du
Nom et prénom :	
Date (jj/mm/aaaa) :	
Signature :	
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HA	ANDBALL
1, rue Daniel-Costantini, CS 90047	ffhb@ffhandball.net
Association (oi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / 1	



#### Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

> Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport Renouvellement de licence d'une fédération sportive Questionnaire de santé "QS-SPORT"

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.  Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		



# CERTIFICAT MÉDICAL 2025-2026

Je soussigné(e), docteur
certifie avoir examiné ce jour O M. O M <sup>me</sup>
né(e) le (jj/mm/aaaa) :
et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive du handball en compétition ou en loisir.
Date (jj/mm/aaaa):
Signature et tampon du praticien obligatoires
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDRAI
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL  1, rue Daniel-Costantini, CS 90047   T. +33 (0)1 56 70 72 72   fftb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex F. +33 (0)156 70 73 00 www.ffhandball.fr



#### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

### Honorabilité des encadrants

(Licencié FFHandball) 2025-2026

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

Je soussigné(e) [NOM Prénom]

n**é(**e) le l

certifie

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait
  à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité,
  lique, fédération);
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif, de juge-arbitre ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

#### Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »¹; sont soumis à la production de cette attestation, les encadrants rémunérés ou bénévoles, les dirigeants, les arbitres, les encadrants médicaux et paramédicaux, toute personne intervenant dans l'encadrement sportif et technique d'une équipe, les officiels de table de marque et les juges délégués, tout officiel figurant sur une feuille de match, les candidats à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la fédération, d'une ligue ou d'un comité, les membres des commissions nationales et territoriales, les bénévoles ou salariés, autres que les éducateurs sportifs licenciés, en contact direct avec les mineurs;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle d'honorabilité, uniquement pour les dirigeants, les encadrants rémunérés ou bénévoles et les arbitres, auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport².

Je m'engage  $\grave{a}$  informer la FFHandball de tout changement concernant mon honorabilit $\acute{e}$  en cours de saison.

Fait le

Signature

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net 9 4 0 4 6 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.



# Commande équipement entente féminine BVV



## saison 2025-2026

Uniquement pour les nouvelles licenciées moins de 15 et plus

Le pack BVV est constitué d'un maillot de match personnalisé (numéro, nom au dos), d'un maillot d'échauffement d'un short et de chaussettes

<u>Identité</u>					
Nom:					
Prénom :					
Année de naissance					
Equipe(s):					
Poste (cocher la mention) :	Joueuse Gardienne				
Personnalisation					
Nom au dos (en majuscules) : choix libre : un surnom, ton prénom, ton nom de famille,					
Numéros demandés (0 à 99) * :  * : 5 propositions par ordre de préférence dont 2 supéri	eurs à 30 (exemple : 8-12-35-56-22)				
Tailles (indiquer les tailles choisies)					
Maillot (XS S M L XL XXL):					
Short (XS S M L XL XXL):					
Chaussettes (31-35 36-40 41-45 46-50)					

## BOUTIQUE POUR L'ENTENTE FÉMININE





Vacances de la Toussaint : 20 octobre au 24 octobre

27 octobre au 31 octobre

Vacances de Noël : 22 décembre au 26 décembre

Vacances de février : 9 février au 13 février

16 février au 20 février

Vacances de Pâques : 6 avril au 10 avril

13 avril au 17 avril

ENTRAÎNEZ-VOUS COMME DES PROS

CAMP DE HAND SAISON 2025-2026

VILLEURBANNE HANDBALL ASSOCIATION

Les catégories seront communiquées lors de la journée de rentrée début septembre

Plus d'informations sur : https://www.villeurbanneha.fr/

# PLANNING PROVISOIRE 2025-2026 SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION

,		GRATTE CIEL			NDN			TONKIN		r	JEAN VILLAR		SIUAPS	GYMNASES EXTERIEURS	EXTERIEURS
	12:00 - 14:00														
		Camille/Nicolas					Towns of								
	17:30 - 19:00		M11-2	9			17:30 - 19:00	M13-2	M13-3	17:30-19:00	M11-3	M11-4			
LINDI			Meriam					Abdou	Lucas		Donatien	9			
	19:00 - 20:30									19:00 - 20-30	F15-1	F15-2			
		Nicol	ai								Myniar (BHB) ? Nellya (BHB)	Nellya (BHB)?			
	20:30 - 22:30	-	M18-3							20:30 - 22:00	SF-1				
		-	Alexandra								Enenne (BHB)	Monammed			
	15:30 - 17:30	Section FAYS													
	17:30 - 19:00	M15-1		17:30 - 18:30	M13-1	M15-3	17:30 - 19:00	F11-1	F11-2						
MADEL		Nicolas/Guillaume			Thomas	Abdou		Maelle	Staps x&y						
MAKDI	19:00 - 20:30			18:30 - 20:00	M18-CF	M18-2	19:00 - 20:30	F13							
		Bastien/Camille			Gérald	Yassine		Cyrille/Mickael							
	20:30 - 22:30			19:00 - 20:00	HANDEIT		20:30 - 22:30	PNM							
					Lucas			Nicolas							
	16:00 - 17:30	M11-3	M11-4									K	- 3111		
			4												
	17:30 - 19:00	M13-1	M13-2						57						
MEDCEPL			Abdou												
ENCREDI	19:00 - 20:30														
		Nicolas													
	20:30 - 22:30	SF-1+2 (1 Sem /2)	83										Section of the sectio		
			Yassine												
	15:30 - 17:30	Section FAYS													
	17:30 - 19:00	MII-1	MIII-2	19:00 - Z0:00	HANDEIT		17:30 - 19:00	F11-1/F11-2	F13						
JEUDI	00.00 00.01		Meriani		CIDE		10.00 30.30	Macile/Staps	Cylinic/Michael						
	19:00 - 20:30	Racti					19:00 - 20:30	Camille/Xavier							
	20.30 - 22.30	-					20-30 - 22-30	(1/St) MES	ž						
		_						Yassine							
	17:30 - 19:00	M18-CF		17:30 - 19:00	M11-1	M13-3	17:30 - 19:00	M13-1		18:30 - 20:00	M15-2	M15-3		18:00 - 19:30	MI7
					Fabien	Lucas		Thomas			Pablo/Adam	Abdou		CALUIRE	Camille/Xavier
THE PERSON	19:00 - 20:30	N2M		19:00 - 20:30	M15-1					20:00 - 21:30	SF-2				
VENDREDI		Bastien/Camille			Nicolas/Guillaume	6					Mohammed				
	20:30 - 22:30	PNM		20:30 - 22:00	M18-2	M18-3									
		Nicolas			Yassine	Alexandra									
	09:30-10:00	Mise en	place	_	Wilse in	n gelescie								į	
	10:00 - 11:00	MINIHAND - 3 MINIHAND -	MINIHAND -	I 10:45 - 11:30	BABY HAND-1										
SAMEDI		Macli	Laurie		Léonie										
SAMEDI	11:00-12:30	MINIHAND - 1	M	11:45-12:30	BABY HAND-2										
		Pierre-Alexandre	Eric		Léonie/Macli										